

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 24 septembre 2020, à compter de 9 h 00, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:

Gilbert Pilote, maire

Pauline Lauzon, conseillère

Diane Sirard, conseillère

Mario Lachaine, conseiller

Hélène Lévesque, conseillère

Michel Venne, conseiller

Yvon Forget, conseiller

et

Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, le maire déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, le maire déclare l'assemblée ouverte.

2020-09-268

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté :

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Présentation du règlement numéro 162 décrétant une dépense de 1 320 250 \$ et un emprunt de 1 320 250 \$ pour défrayer le cout des travaux de réfection du 4e rang de Moreau
4. Avis de motion du règlement numéro 162 décrétant une dépense de 1 320 250 \$ et un emprunt de 1 320 250 \$ pour défrayer le cout des travaux de réfection du 4e rang de Moreau
5. Nomination de Madame Jeanne-Mance Lebel au poste de secrétaire aux travaux publics, loisirs et incendie
6. Remplacement occasionnel au poste de commis à la bibliothèque
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

En y ajoutant le point suivant :

- Demande d'aide financière - Centre Promo Santé

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 162 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 320 250 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 320 250 \$ POUR DÉFRAYER LE COUT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU 4E RANG DE MOREAU

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose auprès du conseil le projet de règlement numéro 162 décrétant une dépense de 1 320 250 \$ et un emprunt de 1 320 250 \$ pour défrayer le cout des travaux de réfection du 4e rang de Moreau.

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 162 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 320 250 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 320 250 \$ POUR DÉFRAYER LE COUT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU 4E RANG DE MOREAU

Madame la conseillère Hélène Lévesque donne un AVIS DE MOTION de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du projet de règlement numéro 162 décrétant une dépense de 1 320 250 \$ et un emprunt de 1 320 250 \$ pour défrayer le cout des travaux de réfection du 4e rang de Moreau.

2020-09-269

NOMINATION DE MADAME JEANNE-MANCE LABEL AU POSTE DE SECRÉTAIRE AUX TRAVAUX PUBLICS, LOISIRS ET INCENDIE

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal confirme l'embauche de Madame Jeanne-Mance Label au poste de secrétaire des travaux publics, loisirs, et incendie, et ce, à compter du 28 septembre 2020.

QUE le service de paie soit avisé du traitement salarial.

ADOPTÉE

2020-09-270

REPLACEMENT OCCASIONNEL AU POSTE DE COMMIS À LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal autorise Madame Renée Meilleur à faire le remplacement occasionnel au poste de commis à la bibliothèque pour 4 semaines, et ce, à compter du 28 septembre 2020.

QUE le service de paie soit avisé du traitement salarial.

ADOPTÉE

2020-09-271

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CENTRE PROMO SANTÉ

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal accepte de verser jusqu'à un maximum de 4 000 \$ au Centre Promo Santé pour organiser conjointement avec le service des loisirs des activités pour les personnes aînées à la session d'automne 2020 et que cette somme soit prise à même le fonds d'administration au poste budgétaire # 02-629-00-971-01.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

2020-09-272

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'assemblée du 24 septembre 2020 soit levée, il est 9 h 15.

ADOPTÉE

GILBERT PILOTE,
Maire

BERNADETTE OUELLETTE,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Je, Gilbert Pilote, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gilbert Pilote, maire